

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (NIVEAU III)

Dans une démarche éthique et déontologique, l'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Son intervention revêt diverses formes :

- informer sur les droits aux prestations sociales, aux soins médicaux, à la formation, aider dans ces démarches,
- conseiller et orienter en fonction des demandes vers des lieux d'accueil ou des services spécialisés,
- conduire une intervention sociale d'aide à la personne ou d'intérêt collectif.

OBJECTIFS

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes pour une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

CONDITIONS D'ACCÈS

Un concours d'entrée permet d'accéder à la formation d'assistant de service social.

Ce métier nécessite une bonne culture générale, un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, une aptitude aux relations et à la communication, un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation en alternance préparant au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social est dispensée sur 3 ans. Elle associe des cours théoriques (1860 heures) et des temps de stage pratique sur sites qualifiants (1680 heures).

Elle peut s'effectuer en voie directe ou par la voie de l'apprentissage. Cette formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

CONTENU

Les contenus de la formation découlent d'un référentiel de formation qui renvoie à quatre Domaines de Compétence (DC), déclinés en quatre Domaines de Formation (DF) distincts et transversaux :

- DF 1.** Intervention professionnelle en Service Social
- DF 2.** Expertise sociale
- DF 3.** Communication professionnelle
- DF 4.** Implication dans les dynamiques partenariales

VALIDATION

La validation du parcours de formation conduit au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS).

Secrétariat :

Anne-Marie ROOS

T. +33 (0)3 88 21 20 02

Courriel : init@estes.fr

PROGRAMME
DISPONIBLE SUR
www.estes.fr
OU SUR DEMANDE



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (NIVEAU III)

CONTENU INDICATIF DE LA FORMATION

Enseignements/Modules de formation	Semestre de rattachement	Crédits ECTS
DOMAINE DE COMPETENCES 1 Intervention professionnelle en service social		
1.1 Approche introductive à l'accompagnement éducatif et social	S1	10
1.2 Introduction à l'intervention sociale et aux problématiques de santé	S2	6
1.3 Intervention professionnelle en service social et protection de l'enfance	S2	6
1.2P Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle I (MP)	S3	6
1.4 Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle	S3	10
1.5 Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle IIA	S4	5
1.6 Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle IIB	S4	7
1.4P Conduite de l'intervention sociale : maîtrise et évaluation	S5	7
1.5P Conduite de l'intervention sociale : expertise et transfert de connaissance	S5	7
1.8 Positionnement professionnel au regard de la pratique II	S6	8
Total de crédits ECTS DC1		72
Dont crédits ECTS affectés à l'épreuve de certification : oral sur dossier de pratiques professionnelles		8
DOMAINE DE COMPETENCES 2 Expertise sociale		
2.1 Approches conceptuelles et contextuelles du projet socio-éducatif	S1	4
2.2 Mise en œuvre de la démarche projet: le pré-diagnostic d'une question sociale	S1	4
2.1P Les modèles d'intervention collective et communautaire en travail social	S2	6
2.2P Posture et veille professionnelle	S3	10
2.4 Mise en œuvre de la démarche de projet social de développement / diagnostic d'une question sociale à l'échelle d'un territoire	S4	10
2.3P Diagnostic social I	S5	6
2.4P Diagnostic social II	S5	6
2.6 Les démarches évaluatives dans le cadre de projets sociaux et sociaux éducatifs	S6	8
Total de crédits ECTS DC2		54
Dont crédits ECTS affectés aux épreuves de certification : contrôle continu et mémoire		8
DOMAINE DE COMPETENCES 3 Communication professionnelle		
3.1 Organisation et communication	S1	5
3.1P Communication professionnelle en travail social	S2	4
3.2 Ecrire pour penser, écrire pour agir	S3	4
3.3 La communication par écrit	S5	4
3.5 Equipe, partage de l'information	S6	7
Total de crédits ECTS DC3		24
Dont crédits ECTS affectés à l'épreuve de certification : dossier de communication		7
DOMAINE DE COMPETENCES 4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles		
4.1 Fondements et cadre des politiques sociales (MT)	S1	7
4.1P Fondements et cadre des politiques sociales : les institutions	S2	8
4.2 Partenariat et dynamiques institutionnelles I	S4	6
4.2' Partenariat et dynamiques institutionnelles II	S4	2
4.3 Contribution aux positionnements professionnels	S6	7
Total de crédits ECTS DC4		30
Dont crédits ECTS affectés aux épreuves de certification : contrôle continu et écrit politiques sociales, dynamiques partenariales		7
TOTAL		180

Secrétariat :

Anne-Marie ROOS

T. +33 (0)3 88 21 20 02

Courriel : init@estes.fr

PROGRAMME
DISPONIBLE SUR
www.estes.fr
OU SUR DEMANDE